

Veillez trouver ci-dessous les coordonnées de notre compte bancaire de la CNBF.

Merci d'indiquer le nom, n° d'affilié ou de structure concerné et l'objet de votre paiement.



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30066	10926	00010015701	13	EUR

CIC PARIS INSTITUTIONNELS

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	3006	6109	2600	0100	1570	113

BIC (Bank Identifier Code)  
CMCIFRPPCOR

**Domiciliation**  
CIC PARIS INSTITUTIONNELS  
INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS  
57 RUE DE LA VICTOIRE  
75009 PARIS  
Tél : 01-45-96-95-44

**Titulaire du compte (Account Owner)**  
CAISSE NATIONALE DES BARREAUX  
FRANCAIS  
11 BOULEVARD DE SEBASTOPOL  
75038 PARIS CEDEX 01

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

+ simple et + rapide sur votre ESPACE PERSONNEL

connexion

CNBF Accueil / Barreaux Français / Services cotisant > Paiement > Paiement en ligne

**Accueil**

**Vous êtes connectée**

- Mon compte
- Se déconnecter

**Informations personnelles**

**Services cotisant**

- Droits acquis
- Appels de cotisations
- Derniers revenus pris en compte
- Droits de plaidoirie
- Simulation de retraite
- Paiement**
  - Règlements déjà effectués
  - Calendrier de paiement
  - Paiement en ligne**
  - Prélèvement automatique
- Déclaration**
  - Revenus

**Mes demandes**

**Mes documents**

**Païement en ligne**

La totalité du montant des cotisations est exigible au plus tard le 30 avril de chaque année. La CNBF propose les modalités de paiement suivantes :

- paiement unique au 30 avril, par virement, prélèvement automatique
- paiement en deux fois à parts égales, au 30 avril puis au 30 octobre, par prélèvement automatique sur compte bancaire ou postal
- paiement fractionné sur un échancier de deux, sept ou douze mois, par prélèvement automatique sur compte bancaire ou postal

Télé règlement   **Virement**

Les sommes mentionnées ci-dessous sont celles dont vous restez redevables au titre des **3 années précédentes**, à l'exclusion :

- des sommes comprises dans un plan de règlements échelonné accordé par la CNBF à votre demande,
- des sommes concernées par un jugement de RJ/LJ,
- des sommes visées par un titre exécutoire.

**PRÉPARER UN PAIEMENT PAR VIREMENT**

Cotisations

Année	Cotisations	Majorations
2023	1 452,00 €	

IBAN: FR76 - 3006 - 6109 - 2600 - 0100 - 1570 - 113 Copier

BIC: CMCIFRPPCOR Copier

Montant du virement: 1 452,00 € Copier

Intitulé de l'opération à faire apparaître sur le compte à créditer: 00030274500A102023INCONNUETEST Copier

RECEVOIR PAR EMAIL